



# Rapport annuel 2025

Étapes significatives, actions et  
comptes annuels



# 2025 en images



Lors de l'assemblée des membres du 17 mai, Jon Pult cède la présidence à Nara Valsangiacomo, politicienne tessinoise en pleine ascension.



Le 24 octobre, plus de 50 défenseurs des Alpes remettent à la Chancellerie fédérale une pétition en faveur de la protection des Alpes contre le trafic. Ces 12 266 signatures doivent rappeler son mandat au Conseil fédéral.



Le 9 août, à l'occasion du traditionnel Feu dans les Alpes, une soixantaine de défenseurs des Alpes envoient un message fort contre le trafic routier excessif à travers les Alpes.



Pro Alps décerne le prix de la honte « Pierre du diable » à CFF Cargo. Malgré les subventions, le principal transporteur ferroviaire de marchandises continue à réduire ses activités, freinant ainsi le transfert au rail.



Avec un camion parké sur la Place fédérale et 30 sacs d'argent fictif, Pro Alps met clairement en évidence que les poids lourds diesel paient bien trop peu en Suisse, au détriment du rail, de l'environnement et de la santé.



La chaussée roulante (CR) est supprimée plus tôt que prévu, au début décembre, une décision qui entraînera une augmentation du nombre de camions traversant les Alpes. Pro Alps fait ses adieux lors d'une action organisée aux abords de la voie ferrée à Erstfeld.

## Sommaire

L'année 2025 en images	2
À propos de Pro Alps	3
Avant-propos de la présidente	4
Rapport annuel et rapport sur l'efficacité 2025	5
Les Alpes en chiffres et en faits	8
Comment Pro Alps donne une voix aux Alpes	9
Comptes annuels 2025	11
L'association Pro Alps	13

# À propos de Pro Alps

Pro Alps (autrefois Initiative des Alpes) s'engage en faveur d'une politique de transport durable afin de protéger cette région alpine unique et écologiquement fragile et de la préserver en tant qu'espace de vie. En tant que représentante des Alpes, Pro Alps rallie les habitants des régions alpines et les personnes de toute la Suisse qui aiment les Alpes et qui se soucient de l'environnement.

L'organisation environnementale indépendante trouve son origine dans l'« initiative des Alpes », qui a été acceptée par le peuple suisse en 1994. Depuis, la protection des Alpes contre le trafic de transit est inscrite dans la Constitution. Malgré cet acquis, la protection des Alpes, dont le transfert de marchandises au rail est un élément important, n'est toujours pas appliquée de manière rigoureuse. De plus, l'augmentation du trafic voyageurs met les Alpes encore plus sous pression. L'engagement de Pro Alps reste indispensable afin que les Alpes ne soient pas écrasées par le trafic routier.

Éviter les transports, les transférer et les rendre supportables : telle est la stratégie que poursuit Pro Alps. L'organisation spécialisée développe des solutions clairvoyantes et sensibilise les milieux politiques et le grand public. Pro Alps fait également découvrir les régions alpines en proposant des produits locaux et des randonnées.

L'association est financée par les cotisations de ses membres, ainsi que par des dons et des contributions accordées à des projets. Elle est certifiée par la ZEW0 comme étant digne de confiance. ◆



# Chers protecteurs et chères protectrices des Alpes

2025 a été une année riche en événements pour Pro Alps et une année très particulière pour moi. En mai, j'ai eu l'honneur d'être élue présidente de l'assemblée des membres. Ayant grandi dans le Mendrisiotto, je connais les réalités du trafic de transit depuis ma tendre enfance. Si cette région est l'une des plus touchées, ce problème a depuis longtemps dépassé le cadre local : les riverains des axes de transit, des voies d'accès ainsi que les habitants des villages de montagne souffrent de la croissance du trafic motorisé et, en fin de compte, ces conséquences nous concernent tous.

Bien que le problème soit connu et qu'un article constitutionnel visant à protéger les Alpes ait été adopté lors du vote sur l'initiative des Alpes en 1994, les nuisances causées par le trafic ne cessent d'augmenter : davantage de camions empruntent les axes de transit tandis que le trafic de voyageurs explose. C'est précisément maintenant, après la suppression de la chaussée roulante (CR), qu'il faut rappeler ses responsabilités au Conseil fédéral. En lançant notre pétition l'année dernière, nous avons envoyé un signal fort et demandé aux milieux politiques d'agir.

Notre travail est essentiel pour que les enjeux d'une politique des transports responsable et respectueuse des Alpes soient entendus au Parlement et dans toute la Suisse. Pour renforcer cela, nous exerçons une pression publique, nous dénonçons les abus et proposons des solutions. Notre action menée en août pour une exploitation maximale de la redevance sur le trafic des poids

lourds liée aux prestations RPLP, a montré la force qui se dégage lorsque nous agissons ensemble avec détermination et à haute voix.

La stratégie de réduction radicale de CFF Cargo a fortement marqué la période sous revue de Pro Alps. Avec la fermeture de terminaux et la suppression de postes de travail, CFF Cargo met en péril l'avenir du fret ferroviaire suisse. C'est la raison pour laquelle nous avons décerné la Pierre du diable, le prix de la honte, à sa direction.

Vous en apprendrez davantage sur nos projets, nos succès et les enjeux de 2025 en lisant notre rapport annuel et notre rapport d'efficacité.

Nous devons veiller à ce que la prochaine génération puisse encore profiter de la beauté et de la quiétude des Alpes. Je vous remercie de votre confiance et de votre soutien.

Meilleures salutations du Tessin



Nara Valsangiacomo  
Présidente de Pro Alps



# Rapport annuel et rapport sur l'efficacité 2025

En 2025 également, la hausse du nombre de camions sur la route et la diminution de la part du rail confirment la tendance négative dans le trafic de marchandises à travers les Alpes. La situation du transfert de marchandises constitue désormais une urgence. Pro Alps s'y oppose par son action engagée.

Grâce à l'initiative des Alpes de 1994, il est stipulé dans la Constitution que le fret transalpin doit être transféré au rail, un mode de transport plus respectueux de l'environnement. Et pourtant, en 2025 également, l'engagement de Pro Alps a été indispensable pour protéger les Alpes du trafic excessif.

## **Pétition en faveur de la protection des Alpes contre le trafic**

Avec l'article sur la protection des Alpes (art. 84 de la Constitution), le Conseil fédéral a l'obligation de protéger les Alpes contre le trafic. Pro Alps lui rappelle son mandat en lançant une pétition en mai lors de son assemblée des membres. Les 12 266 signatures récoltées en l'espace de cinq mois ont été remises le 24 octobre à la Chancellerie fédérale lors d'une action très médiatisée.

## **La politique de transfert en marche arrière**

Depuis quelques années, le trafic de marchandises à travers les Alpes connaît une tendance préoccupante :

davantage de camions traversent les Alpes tandis que le rail perd des parts de marché. La Suisse s'éloigne de plus en plus des objectifs fixés par la Constitution et la loi. La révision de la loi sur le transport de marchandises (LTM) en 2025 aurait permis d'inverser la tendance en fixant un nouvel objectif de transfert pour l'ensemble de la Suisse. Pro Alps s'est fortement engagée en ce sens au sein des commissions et des instances spécialisées. En mars, le Conseil national s'est tout d'abord prononcé en faveur d'un nouvel objectif que le Conseil des États a rejeté par la suite sans autre proposition. Lors du vote final, le Conseil national s'est malheureusement rallié à cette position. Avec cette décision, les politiques ont donc de facto accepté que les transports de marchandises quittent le rail pour reprendre la route. Pro Alps poursuivra ses efforts au-delà de l'année sous revue afin que davantage de marchandises soient transportées à l'avenir par le rail plus respectueux de l'environnement, dans les Alpes et dans toute la Suisse.

## **Réduction malgré les subventions : CFF Cargo reçoit la Pierre du diable**

CFF Cargo, le principal acteur dans le transport ferroviaire à l'échelle suisse, est en crise depuis des années. Dans le cadre de la révision de la loi sur le transport de marchandises au printemps 2025, le Parlement a débloqué des centaines de millions pour renforcer le fret ferroviaire en Suisse. Pour Pro Alps, il est évident que ces subventions devraient servir à transférer les marchandises de la route au rail. Malgré la perspective de contributions fédérales, CFF Cargo a poursuivi sa stratégie de réduction sous prétexte d'une « réorientation » : l'entreprise a fermé des terminaux de transport combiné, supprimé des emplois, augmenté les prix et réduit l'offre. Pro Alps s'y est oppo-

sée tant sur le plan politique qu'auprès de l'opinion publique en décernant à CFF Cargo la Pierre du diable, le prix de la honte.

## **Gestion du trafic de voyageurs : entre péage alpin et taxe de transit**

Il n'y a pas que le trafic de poids lourds qui affecte les Alpes : le trafic de tourisme et de loisirs explose et nuit aux êtres humains, à la faune et à la flore des fragiles régions alpines. Pour éviter les bouchons, le trafic emprunte les routes cantonales et communales aggravant encore la situation dans toutes les régions. C'est pourquoi, lors de la session extraordinaire du Parlement qui s'est tenue du 5 au 7 mai 2025, Pro Alps s'est fermement engagée en faveur d'un péage alpin à tarif variable. Selon Pro Alps, il s'agit d'un outil de gestion efficace permettant de réguler le trafic excessif et de réduire les bouchons ainsi que le trafic d'évitement. Le Conseil national a toutefois rejeté la motion à une très faible majorité. En septembre, le Conseil des États a envoyé un signal fort à cet égard : il a accepté à l'unanimité une taxe de transit pour les trajets en Suisse : cette mesure est susceptible de gérer efficacement le trafic de loisir et de tourisme à travers les Alpes et de désamorcer la situation. Concernant l'utilisation des recettes, Pro Alps propose de les affecter de manière ciblée à l'infrastructure ferroviaire et à la protection des Alpes.

## **Transparence des coûts dans le trafic poids lourds**

La redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) a fortement mobilisé Pro Alps au cours de l'année sous revue. La RPLP est l'instrument clé du transfert depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui, elle atteint toutefois ses limites. Dans le cadre de la révision de 2025,

Pro Alps a demandé que la concurrence déloyale entre la route et le rail soit corrigée. Actuellement, le trafic lourd routier engendre plus de 3 milliards de francs de coûts liés à la santé, à l'environnement et aux embouteillages, non couverts par la RPLP. Cette situation va à l'encontre du mandat constitutionnel de transfert et fausse la concurrence entre la route et le rail plus respectueux de l'environnement et plus efficace en matière d'énergie et d'espace.

Dans le cadre d'une consultation sur le développement ultérieur de la RPLP, Pro Alps a été entendue par la Commission des transports du Conseil national. À la suite de cette audition, la Commission a dans un premier temps repris les principales revendications de Pro Alps. Malheureusement, elle a revu ses positions à la baisse en octobre, sous la pression du lobby des transporteurs routiers.

Au-delà de son travail au Parlement, Pro Alps a attiré l'attention en août sur la sous-exploitation de la RPLP lors d'une action médiatisée organisée sur la Place fédérale à Berne. À la fin de l'année, aucune décision définitive n'avait encore été prise. En 2026 également, Pro Alps s'engagera résolument dans les débats portant sur une adaptation de la RPLP afin que cet instrument de transfert capital ne soit pas affaibli davantage.

### **Une position claire contre les mégacamions**

Jusqu'à présent, aucun mégacamion ne traverse la Suisse. La pression internationale pour autoriser la circulation de mégacamions, dont le poids peut atteindre 60 tonnes et 25 mètres de longueur, augmente cependant. Pro Alps s'engage activement depuis longtemps contre cette autorisation, car les mégacamions mettent en danger les

*Lors de la fonte des neiges, l'eau des ruisseaux alimentés par le glacier de Hüfi se jette d'une hauteur de plusieurs centaines de mètres dans la rivière Chärstelenbach dans le val Maderan. Lorsque la lumière du soleil est réfractée, réfléchi et dispersée par les fines gouttelettes d'eau, un arc-en-ciel éclatant apparaît.*



autres usagers de la route, surchargent les infrastructures et nuisent à l'environnement. En outre, ils torpillent le transfert du trafic au rail. À la suite d'une initiative cantonale, la Commission des transports du Conseil national s'est de nouveau penchée sur la question en mars et s'est prononcée, à l'unanimité, contre une autorisation de circuler pour ces véhicules. Cette décision confirme que ces camions géants sont incompatibles avec la protection des Alpes et une politique de transfert modal équitable.

### **Le Feu dans les Alpes pour dénoncer le trafic excessif**

Il y a dix ans, le traditionnel Feu dans les Alpes avait été allumé au Gothard en signe de protestation contre le projet de construction d'un deuxième tube. Pro Alps a renouvelé cet événement en août 2025 car cette région subit de nouvelles pressions. Diverses forces veulent en effet y imposer une augmentation de la capacité routière, ce qui constitue une attaque directe contre l'article constitutionnel sur la protection des Alpes. Près de 60 membres de l'association ont participé à cette manifestation très réussie, montrant ainsi que la protection de l'espace alpin reste d'une importance capitale et qu'il est urgent de prendre des mesures politiques.

### **Fin de la chaussée roulante**

La chaussée roulante (CR) est une histoire couronnée de succès dans le cadre de la politique de transfert suisse. En décembre, ce moyen de transport, qui consiste à acheminer des camions entiers par le rail a été supprimé plus tôt que prévu. Sa suppression entraînera le retour de 70 000 poids lourds supplémentaires sur la route chaque année, ce qui aura des répercussions sur les populations et les écosystèmes fragiles des Alpes. Pro Alps regrette l'abandon de la CR et a marqué le coup lors de la dernière

semaine de son exploitation : le lundi 8 décembre, les défenseurs des Alpes ont gonflé leur légendaire montagne à proximité de la voie ferrée à Erstfeld pour attirer l'attention sur le fait que les régions alpines souffriront encore davantage de cette suppression. Pro Alps a joué un rôle déterminant dans la décision du Parlement de continuer à investir les fonds fédéraux désormais disponibles dans la politique de transfert.

### **Nouveau vent à la tête de l'association**

Au cours de l'année en revue, des changements sont également survenus au sein des organes de l'association. Lors de l'assemblée des membres du 17 mai, Jon Pult a remis la présidence après onze ans de service. Nara Valsangiacomo devient la nouvelle présidente de l'association. Forte de son expérience politique et de ses solides racines tessinoises, elle défendra la cause de la protection des Alpes. Manuel Herrmann élu vice-président, remplacera Brigitte Wolf. David Roth, conseiller cantonal lucernois, est élu nouvellement au comité.

Des changements sont également à noter au sein du secrétariat : Django Betschart, directeur, a démissionné à la fin de l'année 2025. Pro Alps le remercie chaleureusement pour son engagement au cours des sept dernières années. Katrin Dorfschmid, jusqu'à présent responsable de la communication et du marketing, prendra également en charge la direction générale du secrétariat à partir de janvier 2026. Silvan Gnos devient responsable politique. Lucia Lauener-Zwyer reste responsable du secrétariat et des finances. Ce trio forme aujourd'hui déjà une équipe bien rodée qui a considérablement marqué Pro Alps ces dernières années. Une bonne base pour continuer à défendre avec force la voix des Alpes.

### **Produits et randonnées à travers les Alpes**

En 2025 également, Pro Alps a rendu le monde alpin accessible grâce à ses diverses offres. La Boutique des Alpes est devenue une adresse connue pour ses produits en provenance des Alpes. Soigneusement sélectionnés, ils répondent aux exigences les plus élevées en matière de protection de l'environnement et de qualité et sont faits dans de petites entreprises et des institutions sociales alpines. Il faut souligner à cet égard que 400 nouveaux t-shirts au logo de Pro Alps ont déjà été vendus.

En 2025 également, les membres ont largement profité de l'offre de randonnées proposée par Pro Alps. Il est également réjouissant de constater que six nouveaux accompagnateurs et accompagnatrices ont rejoint l'équipe. Grâce à ce renfort bénévole, l'offre pourra être élargie à l'avenir aussi.

### **Premier anniversaire de Pro Alps**

Il y a un an déjà que l'association Initiative des Alpes a changé son nom et est devenue Pro Alps. Le bilan est positif : le nouveau nom et la nouvelle identité visuelle sont déjà bien établis et l'association a pu améliorer sa visibilité et atteindre de nouveaux groupes cibles, notamment sur les médias sociaux (pour en savoir plus, lire à la page 9 : comment Pro Alps donne une voix aux Alpes).

Notre objectif est clair : préserver les Alpes en tant qu'espace de vie précieux pour les générations futures et inviter les gens à les découvrir dans le respect. ♦

# Les Alpes en chiffres et en faits

La pression du trafic sur les régions alpines est importante : le nombre de courses de poids lourds à travers les Alpes est trop élevé et l'utilisation de la voiture domine dans le trafic de tourisme et de loisirs.

Le trafic ferroviaire de marchandises à travers les Alpes a nettement perdu du terrain en 2025 tandis que le nombre de courses de poids lourds, avec 960 000, stagne à un niveau très élevé. L'objectif de transfert de 650 000 courses fixé par la loi n'a clairement pas été atteint. Parallèlement, la part du rail a chuté de 1,7% pour atteindre 68,6%, son niveau le plus bas depuis 10 ans.

Avec un total de 34,6 millions de tonnes nettes, le volume de marchandises transportées dans le trafic transalpin a diminué de 5,3% par rapport à l'année précédente. Tandis que le volume dans le fret routier est resté stable, le rail a perdu 1,9 million de tonnes, respectivement 7,5% de volume de transport. La Confédération parle elle-même à juste titre d'une « évolution dramatique » du point de vue de la politique de transfert.

Cette évolution se manifeste également au niveau des différents cols alpins, en particulier au Simplon où le trafic lourd en transit alpin a augmenté de 13,8% en 2025 par rapport à l'année précédente. Cette évolution est particulièrement délicate, car des marchandises dangereuses

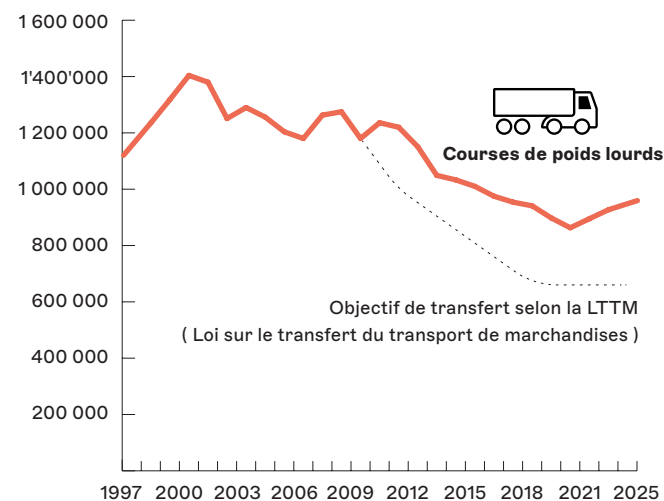
sont transportées par le col du Simplon. Le trafic lourd en croissance n'augmente pas seulement les nuisances mais aussi les risques sécuritaires pour l'environnement et la population.

Dans le domaine du transport de voyageurs, la situation est malheureusement similaire : la part des transports publics dans le trafic lié aux loisirs et au tourisme, qui représente plus de la moitié du transport total de personnes en Suisse, atteint à peine le quart. Ici aussi, la route l'emporte sur le rail, moyen de transport pourtant plus respectueux de l'environnement.

C'est pourquoi des mesures audacieuses sont nécessaires pour parvenir à désamorcer durablement la problématique autant au niveau du trafic de marchandises qu'au niveau du transport de personnes à travers les Alpes. Pro Alps poursuit résolument son engagement afin que davantage de marchandises soient transportées par rail et pour protéger la faune, la flore et les populations des Alpes contre la croissance effrénée du trafic de voyageurs. ◆

## Courses de poids lourds à travers les Alpes

Courses de poids lourds par an















# Comment Pro Alps donne une voix aux Alpes

Sensibiliser, convaincre et motiver, telle est la devise de Pro Alps. En 2025, l'association a sensibilisé le grand public à la cause des Alpes grâce à des actions, à un travail médiatique et à une forte présence en ligne.

Au-delà de son travail politique, Pro Alps a besoin d'une société informée et engagée pour que ses activités portent pleinement leurs fruits. En tant qu'organisation spécialisée fortement ancrée dans la société civile, elle entend donc toucher un large public au-delà de ses membres et des milieux politiques.

Le magazine des membres « échos » est le cœur de notre communication écrite avec nos sympathisants. Avec un tirage certifié de 32 648 exemplaires, il contribue également à façonner l'opinion publique. Grâce à leur nouvelle présentation, le magazine et les infolettres thématiques fournissent désormais des informations encore plus attrayantes et compréhensibles sur nos activités en faveur de la protection des Alpes.

Il est réjouissant de constater que le nombre de visiteurs sur notre site Internet a augmenté, passant de 75 058 l'année précédente à 102 841. Le nombre de clics et les portées sur les réseaux sociaux ont également augmenté. Nous avons réussi à poursuivre notre croissance, notamment sur Instagram et LinkedIn et à atteindre de nouveaux groupes cibles. Notre jeu de l'Avent en ligne a été l'un des points forts de l'année et a bénéficié d'une haute visibilité avec 900 participants.

<p><b>Magazine « échos » tirage certifié</b></p> <p>2024 → 30 443 2025 → 32 648</p> 	<p><b>Site Internet : utilisatrices différent-es</b></p> <p>2024 → 75 058 2025 → 102 841</p> 	<p><b>Communiqués de presse</b></p> <p>2024 → 16 2025 → 18</p> 
<p><b>Abonné-es à l'infolettre</b></p> <p>2024 → 27 933 2025 → 27 940</p> 	<p><b>Soutiens actifs</b></p> <p>2024 → 12 279 2025 → 11 662</p> 	<p><b>Boutique des Alpes : produits vendus</b></p> <p>2024 → 20 947 2025 → 21 458</p> 
<p><b>Boutique des Alpes : client-es</b></p> <p>2024 → 4 215 2025 → 3 720</p> 	<p><b>Randonnées</b></p> <p>2024 → 15 2025 → 13</p> 	<p><b>Randonnées : nombre de participant-es</b></p> <p>2024 → 155 2025 → 129</p> 
<p><b>Abonné-es Facebook</b></p> <p>2023 → 34 272 2024 → 33 747</p> 	<p><b>Abonné-es Instagram</b></p> <p>2024 → 2 986 2025 → 3 441</p> 	<p><b>Abonné-es LinkedIn</b></p> <p>2024 → 551 2025 → 769</p> 



En réponse à la réorientation politique de la plateforme X, Pro Alps a décidé de mettre fin à toutes ses activités sur cette plateforme à compter du 20 janvier 2025.

À l'instar de l'année précédente, Pro Alps a continué dans le cadre de son travail médiatique à privilégier, outre les communiqués de presse classiques, les entretiens de fond, mettant ainsi en avant plusieurs thèmes pertinents. Le fait que Pro Alps soit reconnue comme une organisation spécialisée par les journalistes se traduit par des demandes venant de la presse écrite et des médias en ligne, mais aussi par des interventions dans des émissions d'actualités à la télévision et à la radio.

Grâce à des actions percutantes, Pro Alps a envoyé un signal fort en faveur de la protection des Alpes créant pour ses membres de précieuses occasions d'y prendre part activement. Le nombre de donateurs a malheureusement diminué de 617 personnes par rapport à l'année précédente. La Boutique des Alpes a également connu une légère baisse de sa clientèle. Cependant, ces clients ont passé davantage de commandes, ce qui a permis de vendre plus de produits au total. Les confiseries provenant des Alpes ont notamment connu un grand succès. Les membres se sont à nouveau largement adonnés aux randonnées proposées en 2025. Près de 130 personnes ont ainsi pu découvrir les Alpes et constater l'importance de cet espace vital. ◆

*Symbole du monde alpin, les marmottes sont très aimées des petits comme des grands. Au milieu des vertes prairies de montagne, elles se prélassent au soleil. Jusqu'à l'automne, elles font le plein de réserves de graisse qui leur seront nécessaires pour leur longue hibernation.*

# Comptes annuels 2025

Les présents comptes annuels informent sur l'utilisation des ressources de l'association et sur l'impact de son action. Les comptes de l'année 2025 offrent une image fidèle et actuelle de la situation financière, des résultats et du patrimoine de Pro Alps.

Ils sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif Swiss GAAP RPC (RPC fondamentale et RPC 21). Ils sont conformes au Code des obligations suisse, aux statuts et aux normes de la ZEWO (l'organisme responsable de la certification des OBNL d'intérêt public récoltant des dons en Suisse).

Les comptes détaillés et commentés peuvent être téléchargés sous :



[proalps.ch/fr/rapport-annuel](https://proalps.ch/fr/rapport-annuel)

## Bilan

	31.12.2025	31.12.2024
<b>Actifs</b>	<b>1 136 464</b>	<b>758 728</b>
Actifs circulants	1 111 457	736 334
Capitaux fixes	25 007	22 394

<b>Passifs</b>	<b>1 136 464</b>	<b>758 728</b>
Passifs circulants	546 206	606 719
Capital des fonds	-	-
Capital d'organisation	590 259	152 009

## Compte d'exploitation

	2025	2024
<b>Produits</b>	<b>2 504 287</b>	<b>2 165 097</b>
Produits issus de la récolte de fonds	1 501 394	1 104 126
Produits issus de prestations	267 602	297 253
Boutique des Alpes	552 120	568 055
Randonnées	183 171	568 055

<b>Charges</b>	<b>- 2 066 237</b>	<b>- 2 311 563</b>
Projets liés à la protection alpine	- 712 994	- 578 853
Boutique des Alpes	- 520 207	- 577 321
Randonnées	- 150 545	- 171 256
Administration	- 308 634	- 570 482
Promotion et récolte de fonds	- 373 856	- 413 650

<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>438 050</b>	<b>- 146 466</b>
Résultat financier	199	- 314
Autre résultat	-	-

<b>Résultat avant modification du capital des fonds</b>	<b>438 250</b>	<b>- 146 780</b>
Résultat des fonds liés	-	-

<b>Résultat annuel avant affectation au capital d'organisation</b>	<b>438 250</b>	<b>- 146 780</b>
Affectation / utilisation	438 250	- 146 780
	-	-

## Compte de modification du capital

2025	État au 31.12.2024	Attribution 2025	Utilisation 2025	Utilisation 2025	État au 31.12.2025
<b>Capital des fonds</b>					
Fonds affectés	-	20 000	20 000	-	-
Transparence des coûts dans le trafic lourd	-	20 000	- 20 000	-	-
<b>Capital d'organisation</b>					
<b>Capital lié</b>	<b>152 009</b>	<b>438 250</b>	-	<b>438 250</b>	<b>590 259</b>
Fonds de campagne	50 000	-	-	-	50 000
<b>Capital libre</b>					
Fortune de l'association	102 009	438 250	-	438 250	540 259

## Charge

Charge direct de projet/de la prestation	67,0 %
Promotion et récolte de fonds	18,1 %
Administration	14,9 %

### Un grand merci !

Pro Alps finance ses activités d'intérêt public en grande partie grâce aux contributions des membres et aux dons. Ces derniers sont principalement récoltés au moyen du bulletin de versement joint à chaque numéro du magazine « échos ». Nous pouvons compter ici sur de nombreux donateurs fidèles. En 2025, Pro Alps a également reçu deux donations extraordinaires : la première provenait d'un héritage et s'élevait à 166 936 francs tandis que la deuxième était un don libre de 200 000 francs offert par une donatrice. Nous tenons à lui adresser ici nos plus chaleureux remerciements !

# L'association Pro Alps

## Comité

en fonction depuis

### Présidente

Nara Valsangiacomo, Coldrerio TI au comité depuis 2023  
présidente depuis 2025

### Vice-président

Manuel Herrmann, Frauenfeld TG au comité depuis 2018  
vice-président depuis 2025

### Membres

Emmanuel Ammoos, Sierre VS	2021
Christophe Clivaz, Sion VS	2021
Pietro Gianolli, Salorino TI	2000
Chiara Gisler, Altdorf UR	2021
Isabelle Pasquier-Eichenberger, Carouge GE	2020
David Roth, Lucerne	2025
Brigitte Wolf, Bitsch VS	2010

Les membres de notre comité n'ont pas de relations d'intérêt pertinentes qui entreraient en conflit avec leurs activités bénévoles pour Pro Alps. Nous mentionnons leurs liens d'intérêt particuliers sur notre site Internet, sous la rubrique « Comité ».

## Conseil des Alpes

Claudia Alpiger, Gamsen VS	2018
Marius Basty, Lausanne VD	2018
Sinue Bernasconi, Tremona TI	2018
Ruedi Blumer, Gossau SG	2020
Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne	2004
Simon Burgunder, Berne	2023
Fabio Canevascini, Balerna TI	2013

Hugo Fessler, Lucerne	2022
Roland Fischer, Udligenswil LU	2022
Fabio Gassmann, Zurich	2024
Thomas Giedemann, Bellinzone TI	2025
Remco Giovanoli, Zurich	2019
Jürg Grossen, Frutigen BE	2013
Greta Gysin, Rovio TI	2013
Thomas Hardegger, Rümlang ZH	2013
Edith Häusler, Kilchberg ZH	2007
Felix Hoesch, Zurich	2018
Laurent David Jospin, La Chaux-de-Fonds NE	2018
Daniela Lehmann, Berne	2011
Carlo Lepori, Roveredo Capriasca TI	1996
Nina Marty, Altdorf UR	2018
Christa Mutter, Fribourg	1992
Fabio Pedrina, Airolo TI	1993
Paolo Peduzzi, Bellinzone TI	1996
Filippo Rivola, Lausanne VD	2018
Philipp Rohrer, Gurtellen UR	2019
Regula Rytz, Berne	2013
Max Schlegel, Coire GR	2022
Kaspar Schuler, Malans GR	2021
Laurent Seydoux, Plan-les-Ouates GE	2013
Bruno Storni, Gordola TI	2023
Elena Strozzi, Fribourg	2018
Kurt Sturzenegger, Genève	2013
Oliver Tiller, Suhr AG	2012
Severin Toberer, Winterthur ZH	2014
Michael Töngi, Kriens LU	2018
Antoine Turner, Riva San Vitale TI	2013
Daniela Walker, Berne	2018
Barbara Wülser, Coire GR	2018
Barbara Zollinger, Olten SO	2018

## Présidents d'honneur

Jon Pult, Coire GR  
Fabio Pedrina, Airolo TI  
Andreas Weissen, Brig VS

## Commission de vérification

BDO Altdorf

## Secrétariat

Collaborateurs au 31.12.2025

### Direction (2,3 postes de travail)

Django Betschart, directeur  
Katrin Dorfschmid, responsable communication et marketing  
Lucia Lauener-Zwyer, responsable secrétariat et finances

### Équipe (6,5 postes de travail)

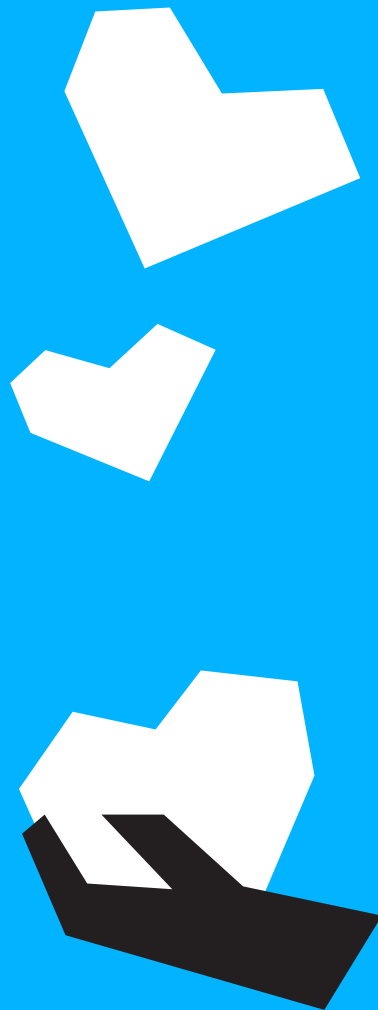
Christine Amaudruz-Jost, Boutique des Alpes  
Helene Cocchi-Gnos, secrétariat et comptabilité  
Sara Cocchi, secrétariat  
Phil Eicher, responsable recherche de fonds  
Silvan Gnos, responsable politique  
Seraina Müller, marketing numérique et campagnes  
Floriane Kaiser, responsable politique et communication en Suisse romande  
Mana Kieliger, site Internet et documentation  
Milena Russo, stagiaire  
Livio Walker, secrétariat  
Doris Zurwerra, randonnées

# Danke Merci Grazie

L'année 2025 nous a montré à quel point il est important de protéger les Alpes : le nombre de camions est en hausse tandis que les parts du transport ferroviaire régressent : la situation d'urgence dans le transfert s'aggrave ! Pro Alps s'y est opposée fermement en adressant une pétition au Conseil fédéral, en se mobilisant en faveur d'un développement ultérieur de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) et en menant diverses actions. L'association a également mis en évidence que les Alpes ont besoin d'un représentant fort pour ne pas être écrasées par le trafic !

Toutes ces activités n'auraient pas été possibles sans le précieux soutien de notre réseau. C'est pourquoi nous vous remercions cordialement !

Soutenez Pro Alps : ensemble, nous ferons entendre notre voix et pourrons protéger les régions alpines fragiles, afin qu'elles restent un espace naturel où il fait bon vivre pour les générations futures. ◆



## Impressum

### Organisme éditeur

Pro Alps (autrefois Initiative des Alpes)  
Hellgasse 23, 6460 Altdorf  
041 552 81 00, proalps.ch

### Rédaction

Katrin Dorfschmid

### Photos

2025 en images, page 2: TiPress, assemblée des membres; Filip Rozycki, Feu dans les Alpes; Pro Alps, action RPLP; Jeroen Seyffer, remise de la pétition; Jeroen Seyffer, Pierre du diable, Valentin Luthiger, cérémonie d'adieu à la CR

### Page 6:

Kurt Baumann, chute d'eau dans le val Maderan

Page 10: Kurt Baumann, marmotte à Saas Fee

### Mise en page et graphiques

saloon.ch

### Traitement de textes

scriptum.ch

Publication : mai 2026



Votre don en de  
bonnes mains.

